

La République centrafricaine à la croisée des chemins du droit

Entre droit coutumier, droit de sécurité,
force du droit positif et droit de la force

La vie publique et les relations sociales en République centrafricaine (RCA) sont tiraillées entre le Droit de la force et la force du Droit. La RCA en est arrivée à une sorte de carrefour où tout droit est concurremment amené à s'appliquer sur le territoire national : droit coutumier, exigence d'un droit de sécurité, effectivité du droit positif, droit de crise, droit de force... L'état du droit doit donc être retravaillé à plusieurs niveaux : la production des normes, leur réception, leurs modalités de mise en œuvre, des incompréhensions qu'elles peuvent susciter, des insuffisances qu'elles peuvent comporter et enfin leur intégration dans les structures sociopolitiques. Pour ce faire, le recours à la sociologie et à l'anthropologie juridiques s'impose comme schéma d'établissement des règles qui détermineront l'organisation des pouvoirs publics, la vie citoyenne et les relations sociales. La reconquête du classicisme juridique en RCA doit donc répondre à une préoccupation de construction technique de la pensée juridique dans la mesure où elle met en perspective la primauté des règles qui ordonnent le comportemental et le relationnel dans le respect de l'ordre public, de l'autorité, des institutions, de l'autrui et de soi-même. La justice reste l'un des domaines d'activités les plus difficiles à faire évoluer en RCA car elle englobe tout ce qui concerne la vie du peuple. Chaque fois que l'on bafoue la justice en RCA, la politique connaît une crise insoluble, les droits de l'homme sont impunément violés, l'ordre social est perturbé, et l'individu vit dans la peur. La reconquête de la justice passe au préalable par la refondation du Droit.



Augustin Jérémie Doui WAWAYE, Docteur de l'Université de Bourgogne, est Maître-assistant de Droit à l'Université de Bangui et membre associé du Centre de Recherche En Droit Et Science Politique (CREDESPO) de Dijon. Il est né en 1974 à Bouar, en République centrafricaine (RCA). Autorisé à effectuer une mission de recherches doctorales, il a soutenu en 2012, sous la direction de Philippe Icard, une thèse intitulée « La sécurité, la fondation de l'Etat centrafricain : contribution à la recherche de l'Etat de droit ».

ISBN : 978-2-343-11425-5
22,50 €



La République centrafricaine à la croisée
des chemins du droit

Augustin Jérémie Doui WAWAYE

Etudes
africaines

Série Droit

Augustin Jérémie Doui WAWAYE

La République centrafricaine à la croisée des chemins du droit

Entre droit coutumier, droit de sécurité,
force du droit positif et droit de la force

L'Harmattan